

Québec, le 17 avril 2026

Madame Estelle Bouvier
Porte-parole, Directrice des projets de la direction générale des Laurentides-Lanaudière
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Estelle.Bouvier@transports.gouv.qc.ca

**Objet : Projet de contournement du noyau urbain de Sainte-Julienne par la
route 125 – Questions complémentaires – DQ15**

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, ci-dessous, une question dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **21 avril midi** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

1. *Dans l'étude des solutions vous indiquez : « L'ajout d'une route de contournement à deux voies par direction signifie une capacité globale sur le secteur B multipliée par trois. Cet ajout permet de réduire considérablement les densités de pelotons. Étant donné que les débits sont séparés entre les usagers contournant la ville de Sainte-Julienne et ceux accédant à la ville, il est estimé que 75 % des débits existants sont rabattus sur la nouvelle infrastructure. Ainsi, la densité des pelotons sur la voie de contournement est estimée à environ 8,9 veh./voie/km, avec une utilisation de la capacité d'environ 36 %. Pour ce qui est de l'actuelle R-125, les conditions y sont également nettement améliorées, avec une utilisation de la capacité du tronçon de 23 %, pour une densité de peloton de 4,3 ven./voie/km (DA13.2, p. 4.107). Dans le DQ13.1, p. 2, vous expliquez la différence entre le pourcentage de 75 % précité et celui de 85 % des débits existants qui seraient rabattus sur la voie de contournement mentionné dans l'étude d'impact (PA3.1, p. 233).*

Veuillez indiquer le pourcentage d'utilisation de la voie de contournement projetée ainsi que de la Route 125 actuelle dans le cas où 85 % des débits existants seraient rabattus sur la voie de contournement.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Kim Maloney
Coordonnatrice du secrétariat de la commission